

option Responsable technico-commercial en vins et produits dérivés - orientation produit

RNCP2292 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	221
Formacode(s)	34513, 34052
Code(s) ROME	D1407
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ETS PUB LOCAL ENS FORMATION PRO AGRIC...	19210036000010	Former et organiser l'évaluation
LYCEE TECH AGRICOLE	19660699000014	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées :

Le titulaire du certificat de spécialisation option Responsable technico-commercial en vins et produits dérivés - orientation produit est capable de réaliser les activités suivantes :

- Il réalise les activités commerciales, vente, achat et marketing.
- Il assure les différentes activités de gestion, d'organisation et de logistique.

En fonction des types d'entreprises où il exerce :

- Il assure la gestion des stocks, le contrôle merchandising et organise les campagnes de promotion en tant que chef de rayon en Grande et Moyenne Surface ou gérant de magasin.
- Dans une maison de négoce, une cave coopérative, une cave particulière, il organise la gestion, le transport et la distribution du produit.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

UCP1 : Présenter les facteurs qui influent sur les caractéristiques du vin et des produits dérivés

UCP2 : Présenter les modes d'élaboration, d'élevage et de conditionnement des vins et des produits dérivés

UCP3 : Associer l'analyse sensorielle de vins et produits dérivés à l'acte de vente

UCP4 : Commercialiser les vins et produits dérivés

Blocs de compétences

RNCP2292BC01 — UCP1 : Présenter les facteurs qui influent sur les caractéristiques du vin et des produits dérivés

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- caractériser le rôle du terroir viticole
- décrire les composants du raisin
- apprécier la qualité de la vendange
- décrire les processus biochimiques de transformation de la matière première

RNCP2292BC02 — UCP2 : Présenter les modes d'élaboration, d'élevage et de conditionnement des vins et des produits dérivés

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- présenter les différentes catégories de vins et dérivés et les règlements correspondants
- expliquer les différents types de vinification et d'élaboration
- justifier les contrôles et les analyses en cours d'élaboration des produits
- décrire les vins et les produits dérivés destinés à la vente
- présenter le conditionnement des vins et des produits dérivés

RNCP2292BC03 — UCP3 : Associer l'analyse sensorielle de vins et produits dérivés à l'acte de vente

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- décrire un vin par l'analyse sensorielle
- présenter un vin ou un produit dérivé à la clientèle
- animer une dégustation

RNCP2292BC04 — UCP4 : Commercialiser les vins et produits dérivés

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- caractériser la filière vin
- présenter la législation particulière à la mise en marché des vins et dérivés
- réaliser la prospection et la vente des vins et dérivés

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activités :
- Coopératives vitivinicoles.
- Caves particulières, caveaux.
- Maison de négoce.

- Magasins spécialisés.
- Grandes et moyennes surfaces.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles :
- Technico-commercial de maison de négoce et des coopératives vitivinicoles ou Commercial, agent commercial, assistant commercial.
- Responsable ou gérant de magasin, de caveau, de cave.
- Chef de rayon en Grande et Moyenne Surface.
- Acheteur en Grande et Moyenne Surface.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 556 €
Familles professionnelles (FAP)	R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 127
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	R2X80 — Attachés commerciaux R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury composé paritairement : – de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
– de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du certificat de spécialisation, à parité employeurs ou exploitants agricoles et salariés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 500 €
Prise en charge	Branches concernées

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2024

Date de dernière délivrance possible 01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38344

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : chlorofil.fr
<http://www.chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2292/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation 1

Parcours menés à terme 1

Taux d'achèvement 100 %

Période 11/2023 – 05/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés 4

Montant total engagé 26 096 €

Coût moyen par dossier 6 524 €

Durée moyenne 420 h

Période 11/2020 – 11/2023

Reste à charge titulaire 69 %

France Travail 16 %

France compétences 12 %

OPCO 4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.